



COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

N° 03 / DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07 / 07 /2023

POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION DE COORDINATION
SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (CSPS) DU PROJET DE
RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT
INTERNATIONAL DE DOUALA

(PROJET RAP-AID)

Maître d'Ouvrage : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
AEROPORTS DU CAMEROUN S.A

Pays : République du Cameroun

Projet : RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT
INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID)

FINANCEMENTS CONJOINTS : AFD / ADC S.A

LETTRÉ D'INVITATION

EXERCICE 2023

IMPUTATION : 23130002.

d



Lettre d'Invitation à soumissionner

DDP N° : 03/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023

Référence : Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (RAP-AID).

Mission : Réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé du projet cité en référence.

Pays : CAMEROUN

A :

- JDC AIRPORTS
- BUREAU VERITAS CAMEROUN
- APAVE CAMEROUN

Monsieur, Madame,

1. La **Société Aéroports Du Cameroun (ADC) S.A.**, représentée par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage) a obtenu auprès de **l'Agence Française de Développement (AFD)**, un financement complémentaire pour couvrir les dépenses rattachées à l'exécution des travaux du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (RAP-AID), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.
2. Le Client (Maître d'Ouvrage) sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) du projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala », ci-après désignés par "les Services". L'objectif général du projet à réaliser est de maintenir et d'améliorer la connectivité et la compétitivité de l'économie Camerounaise dans le secteur du transport, sous-secteur du transport aérien d'une part, et d'autre part, de renforcer la position stratégique de l'aéroport international de Douala en Afrique subsaharienne, en rénovant et en modernisant l'infrastructure existante pour l'accueil des passagers dans le respect des normes de sécurité et de confort.

Ce projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala vise notamment à :

- a) **Renforcer la sécurité et la sûreté de l'aéroport**, en conformité avec les exigences internationales de l'**OACI** (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de l'**IATA** (Association Internationale du Transport Aérien) ;
- b) **Améliorer la qualité de services**, pour les usagers de l'aéroport (confort des passagers et assistance aux compagnies aériennes) de manière à atteindre le niveau de standard IATA « C » ;
- c) **Améliorer la rentabilité de l'exploitation de l'aéroport**, par une réduction des coûts d'exploitation et une augmentation de la performance opérationnelle et des recettes extra-aéronautiques.

Sur la base du présent cahier de charges détaillé relatif à la mission du consultant, le titulaire du marché réalisera les prestations suivantes :

- ✓ **PHASE I : Suivi de la réalisation des études techniques ;**
- ✓ **PHASE II : Coordination et suivi de la réalisation des travaux.**

PHASE I : Études techniques

- ✓ Produire un plan d'actions pour l'exécution de sa mission ;
- ✓ S'approprier du contenu de l'ensemble des documents techniques mis à disposition (PFT, rapport d'identification des risques existant, Rapport d'Audit amiantes et d'Études d'Impact Environnemental et Social existant et plans architecturaux du bâtiment de l'aérogare passagers existant) et procéder à la reconnaissance des lieux et de l'environnement du projet ;
- ✓ Procéder dans le cadre d'un atelier de concertation avec ADC.SA ; la CCAA et l'ASECNA à l'identification exhaustive des textes et lois applicables en matière de sécurité et sûreté au Cameroun pour leurs prises en compte en phase étude dans les plans d'exécution des travaux et les plans de prévention des risques liés à l'exécution des travaux ;
- ✓ Procéder dans le cadre d'un atelier de concertation avec l'ensemble des acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, à la mise à jour du rapport d'identification des risques pouvant impacter l'exploitation aéroportuaire pendant l'exécution des travaux ;
- ✓ L'accompagnement du Maître d'Ouvrage et du Maître d'œuvre dans la réalisation des études techniques ;
- ✓ Le Contrôle du respect et de l'application des principes généraux de prévention des risques en phase études de conception ;
- ✓ La Définition en concertation avec les acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, et le Maître d'œuvre, d'une organisation de la fonctionnalité de l'exploitation aéroportuaire et du phasage des travaux ;
- ✓ L'Élaboration du plan de prévention des risques liés à l'exécution des travaux ;
- ✓ L'élaboration du plan de phasage des travaux ;
- ✓ La Définition, en relation avec le Maître d'œuvre, de la nomenclature d'identification des ouvrages et la préparation des Dossiers d'Interventions Ultérieures sur les Ouvrages (DIUO) ;
- ✓ La préparation du Plan Général de Coordination (PGC) du chantier ;
- ✓ La Définition des mesures à prendre en matière de protection de la santé sur le chantier ;
- ✓ La Participation à la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) des travaux.

PHASE II : Suivi de la réalisation des travaux.

En phase travaux, la consistance des prestations de la mission CSPS comporte deux volets :

☞ **Préalables au démarrage des travaux**

- Procéder à la mise à jour du plan d'actions de la mission ;
- Procéder dans le cadre d'une concertation avec la participation de l'ensemble des acteurs opérationnels de gestion de l'exploitation aéroportuaire, les entreprises des travaux, l'équipe opérationnelle, l'Assistant à Maître d'Ouvrage et le Bureau de Contrôle Qualité, à la présentation et à la consolidation du PGC du chantier, du Plan de Prévention des Risques, des modes et messages de communication à l'attention des usagers pendant l'exécution des travaux ;
- Procéder en relation avec les entreprises des travaux, l'équipe opérationnelle, l'Assistant à Maître d'Ouvrage, le Bureau de Contrôle Qualité et l'Unité de gestion opérationnelle de l'exploitation aéroportuaire en phase travaux, à l'élaboration du Rapport d'Études d'Impact des Risques sur la sécurité de l'Exploitation aéroportuaire ;
- Procéder à l'inspection du chantier avec les entreprises retenues, l'Assistant à Maître d'Ouvrage, l'équipe opérationnelle du Maître d'Ouvrage, pour :
- Délimiter le périmètre du chantier ;

- Matérialiser les zones de dangers spécifiques ;
- Matérialiser les voies de circulation du personnel, des véhicules et des engins ;
- Définir les emplacements des installations sanitaires, les vestiaires, les locaux de restauration du personnel, les zones de stationnement des véhicules et engins etc... ;
- Arrêter les consignes de sécurité et autres.
- Examiner et valider les Plans de Prévention Sécurité Protection de la Santé (PPSPS) des différentes entreprises ;
- Examiner et valider les Plans de Gestion environnemental et Social (PGES) des différentes entreprises ;
- Harmoniser les PGES et PPSPS des différentes entreprises ;
- Préparer la déclaration préalable au démarrage des travaux.

☞ Pendant l'exécution des travaux

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des PGES et PPSPS des entreprises ;
 - Assurer le suivi et la mise à jour du Plan Général de Coordination (PGC) du chantier tout au long de l'exécution des travaux ;
 - Assurer le suivi et le respect par les différents acteurs contractuels du Plan de Prévention des Risques tout au long de l'exécution des travaux ;
 - Mettre à jour et assurer le suivi du Dossier des Interventions Ultérieures sur les Ouvrages ;
 - Mettre en place le journal de la coordination SPS, le renseigner au quotidien du déroulement du chantier et le transmettre à tous les intervenants pour signature sous la supervision du CSPS ;
 - Participer aux réunions de chantier ainsi qu'aux réunions particulières et signer les procès-verbaux qui en découlent ;
 - Contrôler la mise en œuvre des mesures environnementales suivant les prescriptions du PGES ;
 - Vérifier que l'Entreprise exécute tous les travaux spécifiés dans le devis descriptif et la consistance des travaux conformément aux clauses de protection de l'environnement ou lois et directives ministérielles ;
 - Sensibiliser en permanence les chefs de chantier de l'Entreprise aux problèmes environnementaux lors des réunions de chantier hebdomadaires et au respect des prescriptions environnementales lors de l'ouverture ou la fermeture des zones dangereuses ;
 - Veiller à la mise en œuvre systématique des protocoles approuvés dans les zones des travaux pouvant contenir de l'amiante, et s'assurer de la bonne gestion des déchets amiantés suivant le PGES approuvé ;
 - Veiller à la remise en état des lieux à la fin des travaux : Le coordonnateur devra vérifier que les Entrepreneurs ont replié tous leurs matériel, engins et matériaux, qu'ils ont démolí suivant le choix du Chef de Service du Marché les installations fixes jugées inutiles à l'usage du Maître d'Ouvrage, décontaminé le sol s'il y a lieu, et d'une manière générale remis le site d'installation dans un état le plus proche possible de son état initial. Il devra s'assurer que l'Entrepreneur n'a abandonné aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs ;
 - Établir un procès-verbal de repli du matériel sous la responsabilité de l'ingénieur du Marché et constater la remise en état du site. Il devra être dressé et joint au PV de réception provisoire des travaux.
- ✓ Assurer l'accompagnement du personnel d'exploitation pour la prise en main aux changements dans la nouvelle configuration de l'aérogare passagers, y compris l'élaboration, la rédaction et la mise en place de nouvelles procédures opérationnelles d'exploitation pour la gestion des passagers ;
- ✓ Examiner les Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE) et formaliser le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage ;

- ✓ Accompagner le Maître d’Ouvrage dans les opérations de réception des travaux et de remise en état du site des travaux.
3. La présente DDP a été adressée aux Consultants retenus lors de l’appel à manifestation d’Intérêt International N°004/AMII/ADC/DG/2022 DU 06/12/2022 relative à la réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé du projet de rénovation de l’aérogare passagers de l’aéroport international de Douala. Il s’agit notamment de :

RÉF	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	Groupement JDC AIRPORTS/BVI CAMEROON	JDC AIRPORTS	31A Avenue Paul de Goussencourt B - 7021 Havre (Mons-Belgique) Belgique
2	BUREAU VERITAS CAMEROUN	RAS	Zone Portuaire Sud/Route Base Navale BP : 830 Douala
3	APAVE CAMEROUN	RAS	1174 Boulevard du Président AHMADOU AHIDJO AKWA BP : 438 Douala

4. Cette invitation ne peut être transférée à une autre société. Les consultants de la liste restreinte ne peuvent pas s’associer en groupement individuellement. Cependant, chaque soumissionnaire peut s’associer avec un Cabinet local pour les experts nationaux. La sous-traitance dans le cadre du présent marché doit obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A.
5. La présente DDP comprend les sections suivantes :
- Section I - Instructions aux Consultants (IC) ;
 - Section II - Données particulières ;
 - Section III - Proposition technique - Tableaux types ;
 - Section IV - Proposition financière - Tableaux types ;
 - Section V - Critères d’éligibilité ;
 - Section VI - Règles de l’AFD - Pratiques frauduleuses et de corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale ;
 - Section VII - Termes de référence (TdR) ;
 - Section VIII - Contrat type.
6. Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d’Ouvrage) demande aux consultant de bien vouloir lui faire connaître dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de la présente lettre d’invitation à soumissionner, par courrier ou par mail sur papier en tête de votre structure et à l’adresse ci-après :
- À l’attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A
 - Ville : YAOUNDE-NSIMALEN
 - Code postal : 13 615
 - Pays : CAMEROUN
 - Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21 / (+237) 222 23 36 02
 - Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20

- Adresses électroniques : **dg.sec@adcsa.aero**
- Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
 - Si vous soumettrez une Proposition ou pas.
7. Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.
8. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de **quinze mille (15 000) Euros** soit, **Neuf millions huit cent trente-neuf mille trois cent cinquante cinq (9 839 355) FCFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
- Cette caution peut être délivrée par une banque locale de premier ordre. Toutefois, pour les entreprises basées à l'étranger, celle-ci peut être délivrée par une banque de renommée internationale dans le pays où se trouve le siège social du soumissionnaire.
9. La Demande De Proposition peut être obtenue au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.
10. Le marché objet de cette Demande de Proposition pour la réalisation de la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) ne pourra être attribué au même prestataire que le celui retenu pour la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans la cadre de ce projet.

En tout état de cause, aucun prestataire ne serait qu'un membre d'un Groupement ne peut être adjudicataire de plus d'un marché dans le cadre de ce projet.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. /-



Ampliations

- Conseil d'Administration ADC S.A ;
- MINMAP ;
- ARMP ;
- AFD ;
- CT3 (pour information) ;
- DX.DLA (pour affichage) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service du Courier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

Letter of Invitation to Tender

RFP N° : 03 /RFP/ADC/CSPM/2023 OF 07 / 07 /2023

Reference: Douala International Airport Passenger Terminal Renovation Project (RAP-AID).

Mission: Execution of the safety and health protection coordination mission for the above-mentioned project.

Country: CAMEROON

TO:

- JDC AIRPORTS
- BUREAU VERITAS CAMEROUN
- APAVE CAMEROUN

Sir/Madam,

1. **Cameroon Airports Plc. (ADC S.A.)**, represented by its General Manager (Project Owner), has received additional financing from the **French Development Agency (AFD)** to cover expenditures relating to the execution of works, Renovation (RAP-AID) Project of the Passenger Terminal at the Douala International Airport and intends to use part of the financing to cover payments relating to the contract for which this Request for Proposals (RFP) has been issued.
2. The Client (Project Owner) is now requesting Proposals for the provision of the following consultancy services: "Performance of the Safety and Health Protection Coordination (CSPS) mission of the Renovation Project of the Douala International Airport Passenger Terminal", hereinafter referred to as "the Services". The general objective of the project to be carried out is to maintain and improve the connectivity and competitiveness of the Cameroonian economy in the transport sector, air transport sub-sector on the one hand, and on the other hand, to strengthen the strategic position of Douala International Airport in Sub-Saharan Africa, by renovating and modernising the existing infrastructure for the reception of passengers in compliance with safety and comfort standards.

This renovation project of the Passenger Terminal at Douala International Airport aims at:

- a) **Enhance the airport's safety and security**, in compliance with **ICAO** (International Civil Aviation Organization) and **IATA** (International Air Transport Association) international requirements;
- b) **Improve the quality of services** for airport users (passenger comfort and assistance to airlines) to achieve the IATA "C" standard;
- c) **Improve the profitability of airport operations** by reducing operating costs and increasing operational performance and non-aeronautical revenues.

Based on these detailed specifications for the consultant, the contractor will provide the following services:

- ✓ PHASE I: Follow-up of the technical studies;

✓ **PHASE II: Coordination and execution of the works.**

PHASE I: Technical Studies

- ✓ Produce an action plan to carry out the mission;
- ✓ Take ownership of the content of all the technical documents made available (PFT, existing risk identification report, existing Asbestos Audit Report and Environmental and Social Impact Studies and architectural plans of the building of the existing passenger terminal) and conduct reconnaissance of the project sites and surroundings;
- ✓ Proceed within the framework of a consultation workshop with ADC.SA; the CCAA and ASECNA to the complete identification of the texts and laws applicable in terms of safety and security in Cameroon for their inclusion in the study phase in the work execution plans and the risk prevention plans related to the 'work execution';
- ✓ Proceed within the framework of a consultation workshop with all the operational stakeholders in the management of airport operations, to update the report identifying the risks that could impact airport operations during the execution of the works;
- ✓ Assist the Project Owner and Project Manager in carrying out technical studies;
- ✓ Ensure that the general principles of risk prevention are respected and applied during the design phase;
- ✓ Define the organisation of the airport operations and the phasing of the works in consultation with the operational actors and the Project Owner involved in the management of the airport operations;
- ✓ Establish a risk prevention plan for the works;
- ✓ Establish the work phasing plan;
- ✓ Define, together with the project manager, the nomenclature for identifying the works and preparing the DIUO (File of Subsequent Works on Installations);
- ✓ Preparation of the General Coordination Plan (PGC) for the site;
- ✓ Define the health and safety measures to be taken on-site;
- ✓ Participation in the drafting of the tender documents for the works.

PHASE II: Follow-up of the works.

During the work phase, the scope of the CSPS mission is twofold:

☞ **Before the beginning of the work**

- Update the action plan for the mission;
- Present and consolidate the site PGC, the risk prevention plan, and the communication methods and messages to users during the execution of the works, as part of a consultation process involving all the airport's operational management staff, the contractors, the operations team, the Assistant project manager and the quality control office;
- Preparation of the Risk Impact Assessment Report on the safety of airport operations in collaboration with the construction companies, the operational team, the Assistant to the Project Owner, the Quality Control Office, and the Airport Operations Operational Management Unit during the construction phase;
- Carry out site inspections with the selected companies, the Assistant Project Owner, and the project owner's operational team, to:
- Delimit the site perimeter;
- Mark out specific danger zones
- Mark out routes for the movement of personnel, vehicles, and machinery;
- Determine the location of sanitary facilities, changing rooms, staff catering areas, vehicle, and machine parking areas, etc;
- Draw up safety and other instructions.

- Examine and approve the Health, Safety, and Security Plans (PPSPS) of the various companies;
- Examine and approve the Environmental and Social Management Plans (ESMP) of the various companies;
- Harmonise the ESMPs and PPSPSs of the various companies;
- Prepare the statement before work starts.

☞ During the work

- Ensure the implementation of the companies' ESMP and PPSPS;
 - Monitor and update the General Coordination Plan (PGC) of the site throughout the execution of the works;
 - **Ensure** the monitoring and compliance by the various contractual actors of the Risk Prevention Plan throughout the execution of the works;
 - Updating and monitoring the DIUO (File of Subsequent Works on Installations);
 - Set up the SPS coordination diary, report daily on the progress of the work site, and forward it to all those involved for signature under the supervision of the CSPS;
 - Attend site meetings and special meetings and sign the minutes;
 - Monitor the implementation of environmental measures in accordance with the ESMP;
 - Check that the company carries out all the work specified in the specifications and scope of work following the environmental protection clauses or ministerial laws and directives;
 - Keep the company's site managers informed of environmental issues at weekly site meetings and ensure compliance with environmental regulations when opening or closing hazardous areas;
 - Ensure the systematic implementation of approved protocols in work areas that may contain asbestos, and ensure the proper management of asbestos waste following the approved ESMP;
 - Ensure that the site is returned to its original condition at the end of the works: The coordinator must check that the Contractors have removed all their equipment, machinery, and materials and that they have demolished any fixed installations deemed unnecessary for the Project Owner's use, decontaminated the ground where necessary, and generally returned the installation site to a condition as close as possible to its original state. He must ensure that the Contractor has not abandoned any equipment or materials on the site or in the surroundings;
 - Under the responsibility of the Contract Engineer, prepare a report on the removal of the equipment and record the restoration of the site. It must be drawn up and attached to the provisional acceptance report for the works.
- ✓ Provide support to operational staff to help them cope with the changes in the new configuration of the passenger terminal, including the development, drafting, and reporting of new operational procedures for passenger management;
 - ✓ Review the Final Execution File (DOE) and formalise the File of Subsequent Works on Installations
 - ✓ Assist the Project Owner with the acceptance of the works and restoration of the site.
3. This RFP (Request for Proposal) has been sent to the Consultants selected under the international call for expressions of interest N°004/AMII/ADC/DG/2022 OF 06/12/2022 for the implementation of the Health and Safety coordination mission for the renovation project of the passenger terminal of Douala International Airport. This includes:

Ref	COMPANIES	CONTRACTOR	ADDRESSES
1	Groupement JDC AIRPORTS/BVI CAMEROON	JDC AIRPORTS	31A Avenue Paul de Goussencourt B -7021 Havre (Mons-Belgique) Belgique

Ref	COMPANIES	CONTRACTOR	ADDRESSES
2	BUREAU CAMEROUN	VERITAS RAS	Zone Portuaire Sud/Route Base Navale P.O. Box: 830 Douala
3	APAVE CAMEROUN	RAS	1174 Boulevard du Président AHMADOU AHIDJO AKWA P.O. Box: 438 Douala

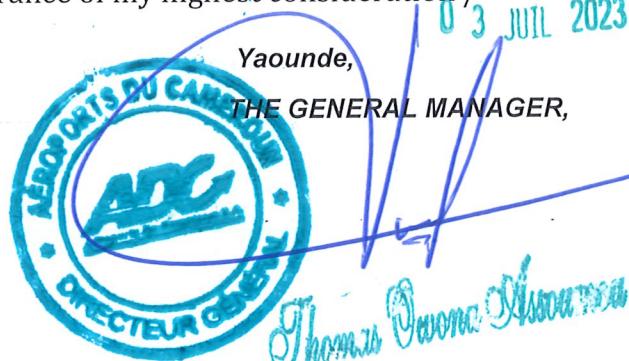
4. This invitation is not transferable to another company. Shortlisted consultants may not join forces individually. However, each bidder may partner with a local firm for national experts. Subcontracting under this contract must comply with the provisions of Articles 103 and 104 of the Contract Procedures Manual of Cameroon Airports Plc.
5. This Request for Proposal (RFP) comprises of the following sections:
- Section I - Instructions to Consultants (IC);
 - Section II - Special Data;
 - Section III - Technical Proposal - Standard Tables;
 - Section IV - Financial Proposal - Standard Tables;
 - Section V - Eligibility Criteria;
 - Section VI - AFD rules Fraudulent and corrupt practices - Environmental and Social Responsibilities;
 - Section VII - Terms of Reference (ToR);
 - Section VIII - Standard contract.
6. The General Manager of Cameroon Airports Plc. (the Project Owner) requests that consultants inform him, within a maximum period of fifteen (15) days from the date of receipt of this invitation to tender, by post or by e-mail on your the letterhead of your structure and to the address below:
- To the General Manager of Cameroon Airports Plc.
 - City: YAOUNDE-NSIMALEN
 - Postal Code: 13 615
 - Country: CAMEROON
 - Telephone number: (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02
 - Fax: (+237) 222 23 45 20
 - Email: **dg.sec@adcsa.aero**
- c) That you have received this letter of invitation; and
- d) Whether or not you wish to submit a bid.
7. Further information on the deadline for the submission of Proposals, including the time and address, is specified in clause 17.9 of the GC.
8. All bids must be accompanied by a bid bond of **fifteen thousand (15,000)** Euros i.e. **Nine million eight hundred and thirty-nine thousand three hundred and fifty-five (9,839,355) FCFA**, valid for ninety (90) days from the date of submission of the bids.

This bond may be issued by a first class local bank. However, for companies established abroad, it may be issued by a reputable international bank in the country in which the bidder's registered office is located.

9. The Request for Proposal may be obtained from the Contract Administration Department of Cameroon Airports Plc., door 0104, Yaounde-Nsimalen International Airport, tel. 222 23 36 02, ext. 359/335, as soon as this notice is published, on presentation of a receipt for the payment of a non-refundable sum of two hundred thousand (200,000) FCFA into the special allocation account entitled "CAS-ARMP" opened at the following BICEC branches: Yaounde-Centrale Agence, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundere, Garoua, and Maroua.
10. The contract covered by this Request for Proposal for the performance of the Safety and Health Protection Coordination mission (CSPS) will not be awarded to the same service provider as the one selected for the Project Management Assistance mission under this project.

In any event, no service provider other than a member of a Consortium may be awarded more than one contract in connection with this project.

Please accept, Sir/Madam, the assurance of my highest consideration /-



Ampliations

- Board of Directors ADC S.A;
- MINMAP;
- ARMP;
- AFD;
- CT3 (for information);
- DX.DLA (for publication) ;
- DG.M (for archiving);
- Mail Service (for publication) ;
- ADC SA Website(www.adcsa.aero).